

**M. Young:** Certainement.

**Une voix:** Pas du tout.

**M. Young:** Monsieur l'Orateur, à titre de membre du parti C.C.F. de la Colombie-Britannique, je juge particulièrement important en ce moment, vu les interruptions faites par un des députés conservateurs-progressistes de ma province, alors que mon chef avait la parole, d'assurer à ce député la complète solidarité de la C.C.F. envers son chef.

Dans les milieux qui me sont familiers, une telle explication serait superflue. Toutefois, dans les milieux où fraye le député qui a fait cette interruption, il est indispensable de fournir cette explication. Je pourrais ajouter que peut-être aussi, chez les députés ministériels, il peut exister quelque doute.

Or, il arrive que, dans le mouvement auquel j'ai l'honneur d'appartenir, son programme d'envergure nationale et sa politique au sujet des affaires internationales sont déterminés par tous ses membres. Ce programme politique est dressé au cours de congrès où tous ses membres sont réellement représentés. La politique internationale, sur laquelle roule le présent débat, est établie par des congrès nationaux qui se réunissent tous les deux ans. En dehors de ces congrès, c'est le conseil national qui détermine notre politique sur les affaires internationales en prenant l'avis des représentants de chacune des provinces du Canada.

Il est donc du devoir des membres du mouvement auquel j'adhère d'exprimer leur opinion, dans toutes les provinces, au sujet des mesures internationales, chaque fois qu'ils se réunissent. Ils ont récemment tenu une réunion en Colombie-Britannique. Cela ne change rien à la politique nationale de la C.C.F., pas plus qu'une expression d'opinion ne signifie que les membres ne reconnaissent pas le droit démocratique de leur organisme national d'adopter des programmes.

Ils expriment leur opinion parce que c'est un droit dans une démocratie et c'est ce qu'on ne trouve pas chez les deux vieux partis représentés à la Chambre. (*Exclamations*)

**Une voix:** Asseyez-vous!

**M. Fraser:** C'est l'opinion d'un seul homme.

**M. Young:** Un député dit que c'est l'opinion d'un seul homme. C'est une question de fait et non d'opinion. Si le député peut prouver qu'il s'agit d'une simple opinion et que son parti est aussi démocratique que celui que je représente, il en aura amplement l'occasion sous peu.

**M. Fraser:** Je puis vous prouver que votre parti n'est pas démocratique.

**M. Young:** J'ai quelque chose à dire au sujet du pacte. Je crois que mes observations

en valent la peine et représentent l'opinion de la population du Canada. (*Exclamations*) Non, pas toute la population canadienne. (*Exclamations*) Ne portez pas de jugement avant que j'aie fini de parler. Monsieur l'Orateur, comme il est dix heures et demie, je désire proposer le renvoi de la suite du débat.

**Une voix:** Siégeons jusqu'à onze heures!

**M. Drew:** Monsieur l'Orateur, je veux croire que la Chambre appuiera la proposition du premier ministre visant à prolonger le débat et qu'il ne sera pas ajourné. Car il s'agit d'un document de la plus haute importance et il convient que les députés en poursuivent l'examen.

**M. Coldwell:** J'espère, moi aussi, que la Chambre ne s'ajournera pas maintenant.

#### TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, avec l'assentiment unanime de la Chambre, je propose:

Que la Chambre n'ajourne pas aujourd'hui à dix heures et demie du soir.

(La motion est adoptée.)

#### TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE-NORD

APPROBATION DU TRAITÉ SIGNÉ À WASHINGTON  
LE 4 AVRIL 1949

La Chambre passe à la suite du débat sur le projet de résolution suivant:

Qu'il importe que les Chambres du Parlement approuvent le Traité de l'Atlantique-Nord, signé à Washington le 4 avril 1949, et que cette Chambre approuve ledit Traité.

**M. Rodney Young (Vancouver-Centre):** Monsieur l'Orateur, je crois en toute sincérité que les membres de mon parti et la population canadienne s'arrêtent surtout aux perspectives de paix qu'offre le traité; nous l'approuvons dans le sincère désir qu'il constitue un pas vers la paix et non vers la guerre.

A notre avis, une troisième guerre mondiale anéantirait notre civilisation même et annulerait tout ce que notre race a accompli au cours des siècles. Nous traversons une ère où les moyens de destruction sont multiples; il y a entre autres les produits radioactifs, capables de produire les fantastiques résultats que nous avons observés au cours des derniers mois du récent conflit. On a pu se rendre compte qu'il était possible de raser des villes entières, d'exterminer des masses d'êtres humains et de faire disparaître jusqu'aux moyens d'existence de la population. Espérons que de telles calamités nous seront épargnées.

Voilà pourquoi nous appuyons le pacte, convaincus que les pays signataires n'iront